RÉPARTITION ENTRE LES DÉPENSES. *COMPTES DE FRAIS GÉNÉRAUX.* RÉPARTITION ENTRE LES PRODUITS.

			fr.	c.				fr.	c.
Mars	10.	Payé au facteur divers ports de lettres et paquets.	46	25	Juillet.	6.	Remporté au concours de ** un prix de	250	»
Juillet.	15.	Payé au directeur de la *Cérès* pour m/assurance.	43	50	Décembre.	31.	J'avais estimé que la journée d'un cheval couterait 1 fr. 85 c.; elle ne revient qu'à 1 fr. 70 c.; sur 10 chevaux qui ont travaillé 240 jours, c'est une somme de.	324	»
Decembre.	14.	Abonnement à l'*Agronome* et à la *Maison Rustique*.	32	40					
		Payé au papetier pour réglure et registre, plumes, encre.	21	»					
		Intérêts de 45,000 fr. de capital . . .	2,250	»					
		Payé au percepteur les prestations à m/charge.	65	15					
		Payé m/cotisation au secrétariat de la société de **.	30	»					
		Payé un banc à l'église pour m/maison.	12	»					
			2,480	30				574	»

Nous avons donc 2,480 fr. 30 c. à mettre à la charge des diverses récoltes ; nous devons en même temps les décharger ou les bonifier de 574 fr. C'est en définitive les charger d'une somme de 1906 fr. 30 c. Si nous supposons maintenant qu'on a une ferme de 200 hectares de terres arables de toute nature, chaque hectare supportera comme dépense une somme de 9 fr. 55 c.

Au moyen de ces différens comptes, et des articles qui n'y figurent pas, mais qui sont consignés au journal, il est très facile d'établir les comptes financiers ou de culture.

Jusqu'à présent nous n'avons pas parlé des comptes courans qui n'ont pas mission d'indiquer le résultat des opérations culturales, ni de tracer la marche de l'expérience; mais comme ils sont essentiels pour maintenir en bonne relation le cultivateur et les intermédiaires intelligens avec lesquels il traite, je vais en parler succinctement.

Section XI. — *Des comptes courans.*

Les comptes courans expriment la situation du cultivateur relativement à toutes les personnes avec lesquelles il est en affaires : tous les ouvriers, les employés, les charrons, les journaliers, les épiciers, etc. Les matériaux de ces comptes se trouvent tous au journal, et quelques-uns sont aussi consignés dans les dépouillemens ou comptes d'ordre. Les comptes courans bien tenus, exacts, circonstanciés, constamment à jour, sont les plus sûrs gardiens de la bonne intelligence, préviennent les difficultés, les malentendus et quelquefois écartent des procès dispendieux. Je vais donner quelques exemples de ces comptes courans.

DOIT. *Compte courant de Louis, maréchal.* AVOIR.

			fr.	c.				fr.	c.
Janvier.	6.	Reçu 2 hectol. blé au prix de 19 fr. . . .	38	»	Janvier.	1.	Fourni 300 clous pour la bergerie. . . .	2	»
Février.	7.	Deux chevaux et François p. un voyage.			Février.	9.	Ferré en cercles, essieux en fer, un chariot, v. s. mémoire.	185	»
Août.	9.	Conduit 6 voitures de blé.	7	50	Avril.	13.	Fourni 25 petites serfouettes à 2 f. . . .	50	»
Novembre.	19.	Labouré 3 hectares de terre à 25 f. (prix convenu).	75	»	Juin.	23.	Ferré deux brouettes.	8	»
Novembre.	20.	Reçu en espèces.	100	»	Août.	18.	Fourni un balancier pour la nouvelle pompe.	15	»
Décembre.	6.	Vendu 5 hectol. blé à 18 f.	90	»	Septembre.	14.	Vendu 4 pelles en fer.	7	50
	31.	Reçu en espèces.	175	»		15.	Vendu une griffe à arracher le houblon.	6	»
					Novembre.	8.	Vendu 4 marteaux à casser les pierres. .	18	»
					Décembre.	31.	Vu son mémoire pour raccommodage de détail et reconnu conforme.	173	25
							Ferrage de 9 chevaux à 15 f. pièce (prix convenu).	135	»
			489	50					
		Je lui redois.	111	25			Fourni fil de fer pour un grillage à la bergerie, article oublié du 13 février. . .	3	»
			600	75				600	75

Les mots *doit et avoir* s'expliquent naturellement ici par l'inspection du compte. Au côté de la page où est inscrit le mot *doit*, on enregistre tout ce qu'a reçu le compte. A la page que distingue le mot *avoir*, on enregistre tout ce qu'on a reçu du compte ou de l'individu dont le nom forme le titre du compte. Ces mots s'emploient fréquemment dans la comptabilité en parties doubles. Le côté où est inscrit *doit* se nomme le *débit* du compte; l'autre côté se nomme le *crédit*. Quoique j'ai évité de me modeler sur cette méthode, j'ai cependant cru devoir mentionner ici une particularité qui est d'un usage habituel. On voit par le compte courant précédent qu'il est dû au maréchal une somme de 111 fr. 25 c. Cette somme se nomme *balance*. On nomme ainsi les valeurs ajoutées au débit pour le rendre égal au crédit, ou au crédit pour le rendre égal au débit. Toute balance qui ne représente pas un bénéfice ou une perte forme un article d'inventaire; je parle de la méthode de comptabilité que je propose ici.